

CGT.CFDT.FO.UNSA.SNCD.SOLIDAIRES
DOUANES MIDI –PYRENEES

CTPL / GROUPE DE TRAVAIL SUR LA REFORME OP/CO

Lors de la tenue de ces deux réunions le Directeur Régional n'a pas donné un schéma définitif de la future implantation des bureaux de dédouanement de la circonscription.

Les certitudes :

La Recette Régionale sera le service comptable de l'ensemble de la Direction.

Toulouse - Portet CRD sera le Bureau de Douane Principal (suppression de l'antenne de Fondeyre). La DEB, Détaxe carburant taxis ambulants, TVSR seront gérés par ce service.

Blagnac CRD sera le Bureau de Douane « Spécialisé » Aéronautique de l'ensemble de l'Interrégion (hors aviation d'affaire et défense Dassault maintenu à Mérignac).

Leurs fonctions : accueil, Gestion, Contrôle, Ciblage.

EFS et TGAP seront gérés par Bordeaux -Bassens.

Auch et Lavelanet n'ont pas une activité et un environnement économique qui puissent justifier leur présence.

Les certitudes à confirmer :

Dans le Tarn il subsistera un Bureau des Douanes (secondaire), si le Directeur est favorable au site d'Albi (siège de la Préfecture, positionnement géographique) au détriment de Mazamet, aucune décision n'a été prise.

Les incertitudes :

Pour l'Aveyron, le Lot, le Tarn et Garonne et les Hautes-Pyrénées rien n'est soi-disant figé ?

Les bureaux de Cahors et Montauban possèdent un service viticulture, leur activité douane est réelle mais peuvent être traitées par d'autres services (Brive pour la PAC du Lot, Blagnac pour l' aéronautique de ce même département, proximité de Toulouse pour l'activité douane du Tarn et Garonne).

Tarbes et Rodez sont situés aux extrémités géographiques de la région, le DR souhaite maintenir le Bureau de Tarbes malgré l'opposition de la Direction Générale qui porte son choix sur Pau très proche et dont l'activité douane est très supérieure.

Pour Rodez même si rien n'est définitif ? son maintien est très aléatoire.

Concernant le nombre de suppression d'emploi, le DR a donné une fourchette de 20 à 40.

La Recette Régionale verra ses effectifs passer à 14 (5 actuellement).

Conclusion du Directeur : RIEN N'EST VERROUILLE.

Commentaire des syndicats : ON NOUS ENDORT.

Si le discours est bienveillant, la réalité sera plus dure, il n'y aura pas de miracle.

Nous appelons donc dès à présent l'ensemble des personnels douaniers de Midi-Pyrénées à dire non à cette prétendue réforme du dédouanement.

Le 15 juin à l'occasion de groupe de travail à la DG nous devons participer massivement à la grève et à la manifestation à Paris.

La solidarité financière doit s'organiser pour limiter le coût du déplacement à Paris (2500 € pour 50 personnes en bus).

Des RMIS intersyndicales doivent se tenir rapidement pour décider de l'action.

Des interventions doivent être faites auprès des élus, des usagers, des entreprises et chambres de commerce

La presse locale et régionale doit être informée.

Cette réforme aura des impacts sur l'ensemble des services AG/CO/CI et SU.

La réaction des personnels doit être à la hauteur des enjeux.